



court+circuit

Le local à vivre(s) | Nancy

Rapport d'activité

2021



SCIC SAS court-circuit Voltaire



Cher.es sociétaires ! Bienvenue dans le premier rapport d'activité de court-circuit Nancy.

Avant d'entrer dans le vif du sujet concernant cette première année d'existence, nous souhaitons vous rappeler que court-circuit est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif: elle ne vit que grâce à l'énergie et à l'imagination collective !

Nous tenons donc à remercier vivement l'ensemble des sociétaires et des bénévoles qui contribuent à faire vivre ce lieu, ainsi que nos fournisseurs, nos investisseurs, nos client.es, nos ami.es, les artistes et tou.tes les inconnu.es qui nous suivent et croient en nous. Merci de nous donner le sourire, merci de nous aider à changer le monde !



Rapport moral

Né d'une idée folle pendant le confinement de mars 2020, nous voici aujourd'hui toutes et tous réunies pour cette première Assemblée Générale de court-circuit ! Un local atypique, une envie de changer le monde, un grain de folie et beaucoup d'inconscience ... le projet était lancé en un claquement de doigt.

Deux ans après cette première ébauche le local à vivre(s) existe corps et bien, sa philosophie et ses valeurs sont soutenues par plus de 145 sociétaires, rejoins eux-mêmes par des centaines de client.es fidèles, engagé.es et encourageant.es. Plus qu'une belle idée c'est une aventure extraordinaire que nous vivons tous ensemble, une utopie qui prend vie, des rencontres enrichissantes et bienveillantes.

L'année 2021 n'a pourtant pas été de tout repos et l'ouverture de court-circuit Nancy a été « un peu » différente de ce à quoi nous nous attendions. Les différents confinements, re-confinements, les couvre-feux, la fermeture des bars (et donc l'impossibilité d'ouvrir le nôtre) ont été autant d'épreuves face auxquelles nous avons dû nous adapter semaines après semaines. S'est ensuivi une crise de la consommation (vrac et bio en première ligne) qui a mis à mal notre modèle économique, l'épicerie notamment. Nous ne sommes pas les seuls à avoir subi cette crise et de nombreuses structures telles que la nôtre n'ont malheureusement pas survécu à cette année mouvementée.

Nous nous sommes accrochés et nous continuerons à le faire, nous sommes persuadés que notre modèle a sa place ! Nous sommes convaincus qu'il est nécessaire de proposer une autre forme de consommation, nous lutterons à notre niveau contre l'hyper mondialisation, contre le gaspillage alimentaire, l'exploitation de l'homme et de la nature instaurée comme l'unique référence pour répondre aux besoins des consommateur.trices.

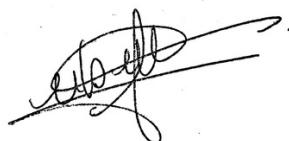
Et nous partageons cette philosophie au quotidien dans la joie et la bonne humeur.

L'année 2021 n'a certes pas été l'année de lancement que nous attendions, mais grâce à l'énergie et aux encouragements de nos bénévoles, de nos sociétaires, de nos client.es, de nos fournisseurs, des artistes, et tous les soutiens insoupçonnés qui nous ont tendu la main, court-circuit Nancy est maintenant lancé !

Notre local à vivre(s) commence à être connu, reconnu, comme un lieu de rencontre, de culture, un lieu qui promeut l'écologie et place l'humain au centre de sa philosophie, un lieu convivial et inclusif, un lieu où les idées s'échangent, s'associent et grandissent. La fréquentation en hausse et les sollicitations extérieures en atteste. L'objectif de 2023 est de pérenniser notre activité, en particulier la fréquentation de l'épicerie, mais aussi de répondre aux attentes de nombreux client.es en terme de transition alimentaire, et ce en mettant en place un projet de restauration bio locale au sein de notre structure.

Les contraintes sont encore nombreuses, nos erreurs aussi, mais l'énergie est toujours là pour continuer à faire grandir ce projet coopératif et atteindre de nouveaux objectifs en lien avec les besoins écologiques, économiques et alimentaires du territoire.

Mme Aubert Cynthia
Présidente court-circuit Nancy



Sommaire



Rapport moral	1
La charte de court-circuit	3
Culture et valeurs	4
Nos partenaires	5
Le fonctionnement	6
Le bénévolat	8
La communication	9
Quotidien	10
Le voisinage	10
Fin d'année	12
Les investissements	12
Projets à court terme	13
Projets à moyen terme	13
Projet à long terme	14
Rapport financier	15
Horizon	15
Conclusion	16

Si vous avez manqué le début ...



La charte de court-circuit

Court-circuit Nancy est un Société Coopérative d'Intérêt Collectif qui a ouvert ses portes le 30 mars 2021. C'est un lieu de vie associant épicerie vrac de produits bio et/ou locaux et un espace café/bar en licence 3.

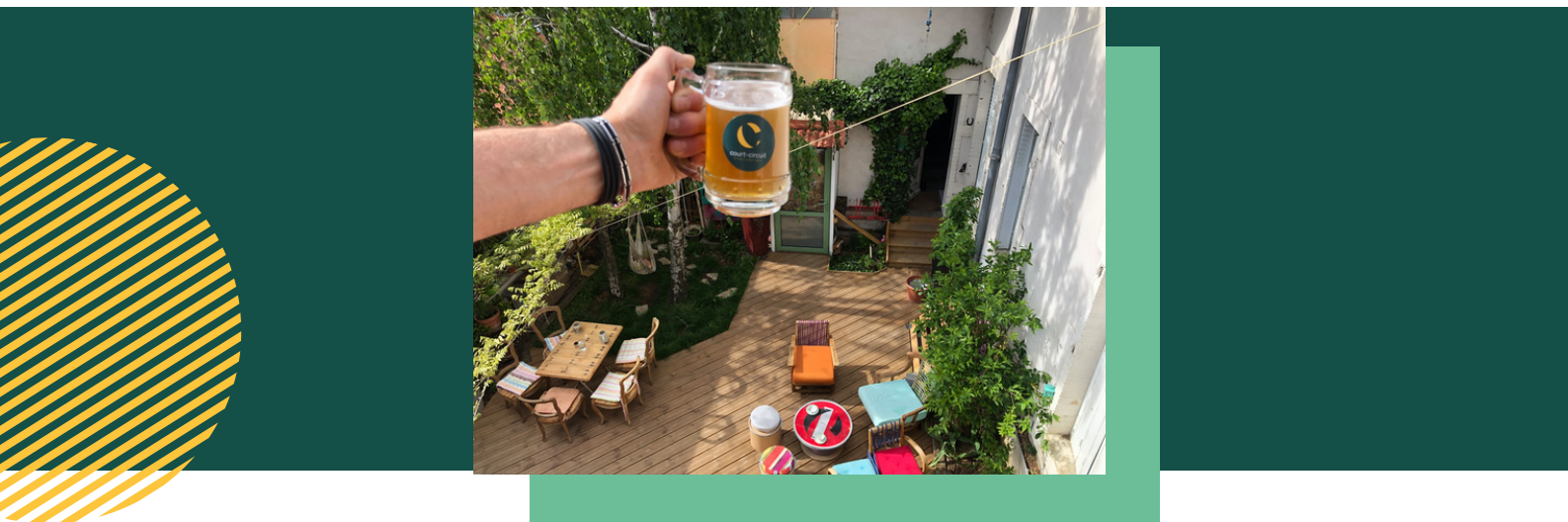
Au sein de l'épicerie, nous privilégions les produits locaux (moins de 200 km). Tout ce qui n'est pas trouvé en local sera automatiquement proposé en bio (et équitable autant que possible). Nous sommes intraitables sur la traçabilité et refusons de vendre des denrées, même bio, dont la provenance est douteuse ou soumise au cours de la bourse par exemple.

Nous n'obligeons pas les producteurs locaux à nous fournir des produits issus de l'agriculture biologique, pour autant nous privilégions les entreprises à taille humaine dont les valeurs sociales et écologiques se rapprochent des nôtres.

Au fil du temps nous nous sommes séparés de certains fournisseurs lorsque nous avons remarqué que la traçabilité n'était pas fiable et la qualité pas à la hauteur de nos exigences. Nous avons également étoffé notre offre en « biocalisant » certains aliments que nous ne trouvions au départ que chez des grossistes bio.

Inversement il nous est arrivé de commander certains produits à des grossistes plutôt que de passer par nos fournisseurs locaux. Ce cas de figure est arrivé lorsque nous nous sommes rendus compte que ces aliments n'étaient pas produits par nos fournisseurs en circuit-court mais qu'ils faisaient eux-mêmes les intermédiaires. Ceci nous a permis de baisser les prix en proposant une qualité égale aux client.es.

Le bar, quant à lui, ne propose que des produits locaux : vins, bières artisanales, punch lorrain en fût, jus de fruits, cola lorrain, limonade, boissons chaudes, etc... Nous changeons constamment les bières proposées afin de faire connaître à nos client.es un maximum de brasseurs et brasseuses locaux.



Culture et valeurs

La SCIC souhaite valoriser le lien entre les clients et les acteurs de l'économie locale, sociale et solidaire : rencontres avec les fournisseurs locaux, ateliers zéro déchet, atelier cuisine, etc...

C'est aussi le seul lieu promouvant la culture au sein de la ville de Laxou : expositions, concerts, ateliers écriture, slam, poésie, présentation de livre ou échanges/débats autour de thèmes sociétaux ou politiques.

Nous avons appris à organiser notre planning évènementiel au fur et à mesure du temps. Ainsi la programmation des artistes est déjà complète jusqu'en juillet 2023 et celle des concerts est organisée jusqu'en octobre 2022.

Il semble important de notifier que les artistes qui se présentent chez court-circuit nous proposent des représentations gratuites. Notre but à court terme est de payer ces prestations : soutenir la culture consiste aussi à ne pas précariser ceux qui en vivent.

Plusieurs sociétaires connaissent parfaitement le milieu de la musique et nous proposent de nous aider à faire les dossiers nous permettant d'obtenir des aides et des financements pour les évènements musicaux.

L'évènementiel en quelques chiffres

- 13 Ateliers
- 5 Partenaires pour la restauration
- 32 Concerts
- 20 Accueils d'associations (débat | rencontre)
- 7 Expositions
- 9 Divers (jeux, théâtre...)
- 4 Journées tattoo
- 7 Passages à la radio
- 1 Semaine de festivité anniversaire

Nos partenaires

Nous travaillons à ce jour avec 52 producteurs locaux et 6 grossistes (alimentaire mais aussi matériel zéro déchet). Travailler en local est un merveilleux atout pour le vrac, nos producteurs faisant un véritable effort pour changer leurs contenants et nous permettre de diminuer nos propres déchets en amont de la vente !

Avec le temps et la demande des clients, nous nous sommes associés avec plusieurs structures (SCIC, Asso ou auto-entrepreneur) afin de proposer un service de restauration au sein de notre coopérative. Nous avons la chance de multiplier les collaborations avec des passionné.es partageant les convictions de la SCIC :

- Plats du jour anti-gaspi de la SCIC « Arlevie » du mardi au samedi
- Des menus bio locaux de la SCIC « Les Fermiers d'Ici » chaque vendredi et samedi
- Une cuisine faite maison et de saison avec Jean de « L'échoppe de Jean » lors d'évènements
- Des bowls de cuisine crue et végétale proposés par Lucy des « Pouces verts »
- Des crêpes sucrées ou salées préparées par « Les écureuils gourmets » une SCIC située dans le saintois qui produit la fameuse pâte à tartiner Lorraine Lor and Nut.
- Des menus bio locaux préparés et servis par l'association "La Cantoche" lors de l'été 2021

LES ASSOCIATIONS

- Apero du florain 06/21
- Camp climat 08/21
- Man tous les mois depuis 10/21
- Coexister 11/21
- Dépôt AMAP pour l'ortie 12/21
- Accueil de réunions CIGALES
- Nous toutes 54 (certification Safe Bar) 04/22
- Extinction rébellion 04/22
- Résistance à l'Agression Publicitaire 05/22
- Le jour d'après 06/22

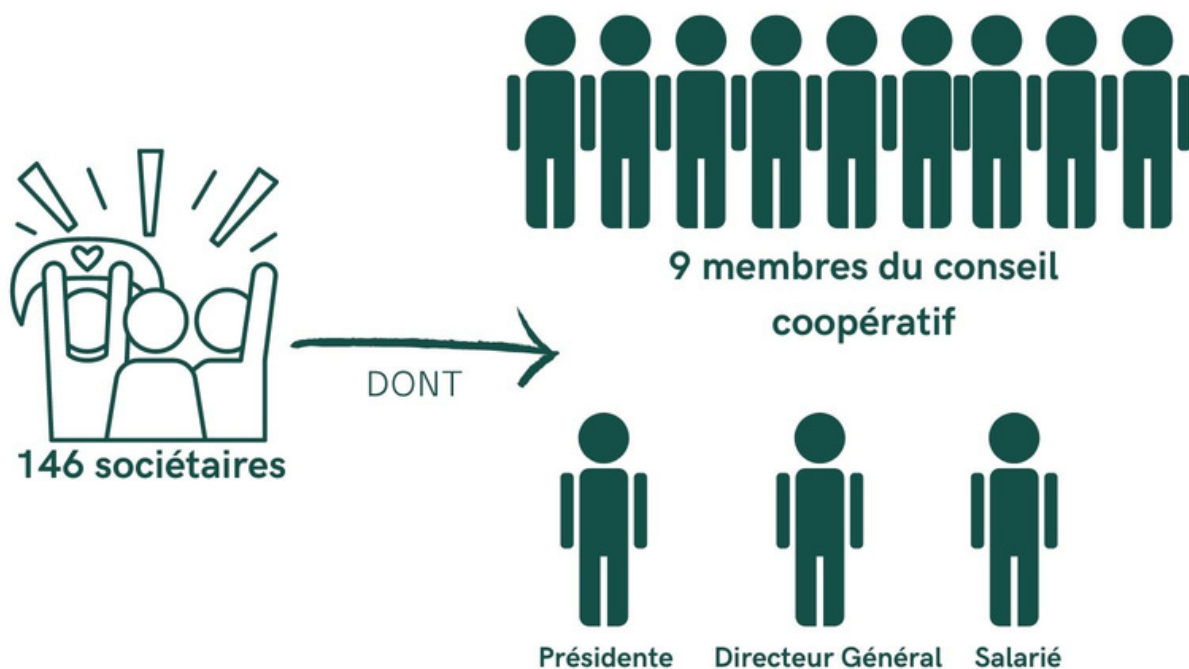


Notre SCIC s'est également engagée à mettre ses locaux à disposition des associations gratuitement.

De cet engagement découle de nombreuses rencontres, des débats et des échanges. Ces collaborations permettent aux associations de rencontrer un nouveau public et à notre coopérative de mieux faire comprendre sa philosophie et sa raison d'être.

Le fonctionnement

Un peu plus d'un an après l'ouverture de court-circuit Nancy nous sommes fiers et heureux de regrouper 146 sociétaires au sein de la SCIC ! Les nouveaux associés et associées sont nombreux. Ses à habiter à proximité de notre local, ce qui prouve l'ancrage de la coopérative au sein d'un territoire précis. Notre objectif d'être une épicerie de proximité et un lieu de vie dans le quartier des 3 villes semble atteint.



L'Assemblée Générale constitutive du 14 mars 2021 a adopté les statuts et désigné les premiers administrateurs ainsi que les membres du conseil coopératif. A cette occasion Cynthia Aubert a été élue Présidente de la SCIC et Adrien-Pierre Marq Directeur Général.

Le conseil coopératif est une instance désignée par les sociétaires qui permet de moduler les pouvoirs au sein de la coopérative et de prendre des décisions importantes en dehors des Assemblées Générales. Il est constitué de 9 membres représentant chaque collège de vote. Ce conseil doit normalement se réunir au moins une fois par trimestre.

Cette année une seule rencontre a été organisée par manque de temps, de préparation et de coordination. Nous organiserons un planning à l'avance afin de pallier à ce manquement.

Les membres du conseil coopératif :



Collège des salariés	Erwan Kleinclaus
Collège des fondateurs	Fabrice Schoch Aurélien Mattiussi Florent Compain
Collège des bénévoles	Steve Kremer Thomas Jauzein
Collège des membres de soutien	Denys Crolotte (CIGALES Mirabelle)
Collège des clients bénéficiaire	Sophie L'Herbier Maryline Compain-Eude

Au quotidien la société fonctionne avec 3 postes :

- Cynthia, salariée depuis février 2021 et Présidente bénévole (ce choix de salariat nous a permis de financer les travaux grâce aux aides à la création d'entreprise)
- Adrien non salarié et financé par pôle emploi en tant que créateur d'entreprise, Directeur Général bénévole.
- Erwan salarié depuis septembre 2021 avec un poste financé en partie par les aides Emploi Associatif de la Région Grand Est (20 000 € sur 3 ans)

Le bénévolat

Quelques sociétaires viennent régulièrement renforcer l'équipe. Chacun selon ses envies, sa disponibilité et son domaine de compétence : accueil des client.es, nettoyage, réassort de l'épicerie, organisation d'évènements, aide à la mise en place de projet, etc...

Nous avons cependant remarqué que notre organisation n'était pas efficiente et pouvait potentiellement décourager certains d'entre vous.

Le bénévolat

- Organisation de planning
- Formation des bénévoles au poste qu'elles occupent
- Communication sur les protocoles, les besoins de l'équipe et le fonctionnement global de la coopérative.

Points faibles

- Création d'un planning, d'un espace de gestion accessible
- Déterminer les besoins de la SCIC
- Accès aux tâches urgentes
- Accès à des protocoles et formations

Nous profitons de cette Assemblée pour lancer un appel aux sociétaires car nous pensons qu'un groupe de travail dédié à l'organisation du bénévolat pourrait voir le jour. L'idée serait, dans un premier temps, de mettre en place un planning ou un espace partagé et accessible à tou.tes afin de fluidifier l'organisation du bénévolat.

En l'état actuel des choses nous sommes incapable de gérer cette tâche à cause de la densité de travail... densité qui pourrait être soulagée par une gestion plus efficace du bénévolat ! Le serpent se mord la queue.



La communication

Newsletter

La communication via l'envoi de newsletter est primordiale pour assurer un lien régulier avec nos clients. Depuis sa mise en place en janvier 2022 nous avons eu de nombreux retours positifs et avons constaté l'efficacité de ce canal de communication.

Notre base client est aujourd'hui de plus de 2500 personnes. Nous envoyons une newsletter en fin de mois pour communiquer sur l'ensemble des événements mensuels à venir.

Nos client.es peuvent ainsi s'organiser pour venir voir des artistes, s'inscrire en avance aux ateliers, ou tout simplement diffuser notre planning autour d'eux/d'elles.

Facebook et Instagram

Au quotidien, ces deux réseaux sociaux nous permettent de communiquer sur l'ensemble de notre structure : création d'événements, nouveaux produits, petites vidéos de nos artistes, restauration, informations concernant l'établissement.

Nous avons à ce jour 1085 abonnés sur Instagram et 2700 sur Facebook.

Depuis notre ouverture en mars 2021 et jusqu'à aujourd'hui, nos publications ont touché 274 000 personnes sur Facebook et plus de 8000 sur Instagram.

Le poste de communication est très chronophage mais est absolument nécessaire au bon fonctionnement de notre coopérative !

Site internet et référencement

Nous avons délaissé notre site internet quelques mois après notre ouverture. Celui-ci a été remis à jour par nos deux stagiaires en communication entre juin et septembre 2021. Depuis nous l'avons laissé en l'état. Il serait intéressant de proposer régulièrement du contenu : des visuels de nos événements par exemple, la promotion de nos produits, un agenda mensuel comme celui de la newsletter...

Nous n'avons pas d'autre choix pour le moment que de laisser cette tâche à un sociétaire bénévole.

Le référencement

Entre février et juillet 2022

- Fiche établissement vue par 15 700 utilisateurs
- 9160 recherches
- 900 clics vers le site web
- 1500 demandes d'itinéraire

Le référencement Google fonctionne très bien pour notre domaine d'activité : un mariage assez atypique pour correspondre à beaucoup de recherches.

Le voisinage

Dès le début de l'été 2021 (peu après l'ouverture du bar) nous avons reçu des visites plus que régulières de la Police Municipale de Laxou. En cause : un trouble du voisinage dû à notre activité bar en particulier.

Nous avons tenté immédiatement de régler ce problème en étant vigilants sur plusieurs points :

- Organiser une fermeture rapide à 22h afin que notre établissement retrouve son calme.
- Prévenir nos clients de ne pas être bruyant dans la rue en sortant de court-circuit
- Ne plus organiser de concerts dans la cour comme nous le faisons au départ afin d'éviter toute résonance.

Les visites ont cependant continué régulièrement, avec des menaces de fermeture administrative ou d'amende pour tapage (diurne ou nocturne). Nous tenons ici à préciser qu'aucune infraction n'a jamais été constatée.

En septembre 2021, Mr le Maire de Laxou a organisé en personne une médiation au sein de notre établissement, lassé de recevoir des appels, des mails et des courriers, et souhaitant apaiser les tensions du quartier.

Nous avons de notre côté fait appel à nos sociétaires (en particulier ceux résidant aux abords de la société) afin de recevoir du soutien et de donner une voix aux personnes qui soutiennent notre projet. Malheureusement cette médiation s'est soldée par un « échec » car aucun des plaignants ne s'est déplacé ce jour-là pour nous faire part des problèmes rencontrés.

Nous nous sommes malgré tout engagés un peu plus envers la mairie afin de résoudre ces différends :

- Plus d'organisation d'évènements musicaux en semaine
- Fin des activités musicales à 21h30
- Un effort supplémentaire pour fermer le plus rapidement possible l'établissement
- Nous avons également demandé à Mr le Maire d'expliquer aux plaignants que nous étions ouvert à la discussion et que ceux-ci n'hésitent pas à nous contacter lorsqu'un évènement est trop dérangement.

Ce n'est que fin décembre 2021 que nous avons enfin su qui étaient les plaignants en recevant un courrier recommandé d'avocat nous demandant de prendre contact rapidement avec lui afin de trouver une issue amiable à ce problème.

Nous avons appris à ce moment que l'un de nos sociétaires faisait partie de ces plaignants et envisageait d'engager des poursuites contre nous. Ce sociétaire a également transmis des documents confidentiels concernant notre société (bilan intermédiaire, stratégies et perspectives) aux deux autres plaignants ainsi qu'à Mr le Maire.

Nous profiterons de cette Assemblée Générale pour demander sa radiation conformément à l'article 16 des statuts de la société « L'assemblée des associés statuant dans les conditions fixées pour la modification des statuts, peut toujours exclure un associé qui aura causé un préjudice matériel ou moral à la société » « L'absence de l'associé lors de l'assemblée est sans effet sur la délibération de l'assemblée. L'assemblée apprécie librement l'existence du préjudice. »

Suite à ce courrier, la société a donc engagé un avocat afin d'être conseillée et de régler rapidement ce problème. S'est ensuivi de nombreuses lettres recommandées de la part de 2 voisins, deux rendez-vous avec un médiateur mandaté par le Tribunal de Nancy.

A l'issue de cette médiation il nous a été demandé d'effectuer une étude d'impact sonore afin d'évaluer le niveau de gêne constaté par les plaignants.

Sur conseil de notre avocate nous refusons de financer cette étude qui n'est pas obligatoire pour une structure comme la nôtre. Nous ne rentrons pas dans les critères pour être un bar de concert, notre jauge étant au maximum de 45 personnes lors de nos évènements musicaux.

Nous continuons malgré tout nos efforts en diminuant la musique d'ambiance la journée, en restant vigilant sur la résonance au niveau de la terrasse et en respectant scrupuleusement les engagements pris auprès de la mairie de Laxou.

Depuis mars - avril 2021 c'est la Police Nationale qui vient nous contrôler pour des raisons toujours un peu floues et sans jamais, encore une fois, constater le moindre manquement. Ces fonctionnaires sont envoyés directement par Mr le Préfet de Meurthe-Et-Moselle.

Nous avons ensuite reçu en juin 2021 une commission de contrôle de sécurité (envoyée elle aussi sur ordre du Préfet) qui a donné un avis favorable à notre structure « qui ne présente aucun danger et assure la sécurité de ses clients ».

Nous avons décidé de prendre contact avec la Préfecture de Meurthe-Et-Moselle afin de clarifier la situation et de savoir pourquoi nous sommes victime d'un tel acharnement. Nous avons rendez-vous mardi 12 juillet avec la Directrice de cabinet de Mr Le Préfet.



Fin d'année



Les derniers mois de l'année 2021 ont été quelque peu difficiles.

Dès le mois d'octobre notre toute jeune structure n'a pas réussi à concurrencer les grands évènements de la ville de Nancy : Nancy Jazz Pulsation et Michtô.

La baisse des températures, la terrasse mal protégée, la peur d'organiser des évènements suite aux plaintes ont été de véritables freins dans notre dynamique. La reprise des ventes à l'épicerie ne se faisait pas non plus sentir malgré nos efforts pour enrichir notre gamme, communiquer de façon ciblée, revoir nos prix et l'étiquetage en boutique.

Nous attendions un rush pour les mois de novembre et décembre avec les fêtes de Noël, mais là aussi (et ce constat a été national) aucune reprise ne s'est faite sentir.

Résultat : une grosse frayeur mi- décembre avec une chute soudaine de notre trésorerie. Nous avons décidé, sur conseils de nos différents interlocuteurs (comptable, urscop, département, banque) de débloquer un Prêt Garanti par l'État afin de consolider notre trésorerie.

Avant même de recevoir la somme de 15 000 € sur le compte, nos finances étaient plus stables. Mais ce prêt nous permet une gestion comptable plus confortable.

Les investissements

En 2021 nous avons dû investir pour quelques améliorations de notre société :

- Achat d'une seconde caisse pour faciliter les encaissements de l'espace bar
- Mise en place d'une bâche pour protéger la terrasse de la pluie
- Réorganisation de l'espace de stockage avec achat de nombreuses boites afin de lutter contre la propagation de mites alimentaires
- Achat de silos supplémentaires et autre supports de vente, pas assez nombreux après quelques mois d'ouverture.
- Constatant le succès du bar achat d'une machine à café professionnelle
- Achat d'un ordinateur portable pour la gestion de la société
- Les autres aménagements ont été effectués grâce à de la récupération ou avec des investissements minimes.



Nos partenaires



Projets à court terme

Les investissements cette année seront forcément moindre.

- Installation d'un rocket stove : un système de chauffage au bois sécurisé et écologique permettant de chauffer la terrasse en hiver. Celle-ci sera réaménagée afin de créer des banquettes chauffées par ce dispositif. Le coût de cet aménagement sera réduit.
- Achat de quelques tables « mange-debout » afin d'aménager l'espace intérieur lors des soirées.
- Pour nos autres besoins nous continuerons comme nous l'avons déjà fait en 2021 à récupérer, réparer et réutiliser afin de rester fidèle à nos valeurs anti gaspillage et zéro déchet.

Projets à moyen terme

Notre projet de click and collect devait voir le jour dès l'ouverture de la boutique. Puis nous avons repoussé sa mise en place au mois de septembre 2021.

Lorsque nous avons commencé à créer l'outil tout a été plus compliqué que prévu, et nous nous sommes vite retrouvés à la fin de l'année sans que ce service soit mis à disposition des clients.

Nous avons complètement recréé un site de vente, le premier étant trop cher, trop compliqué à gérer au quotidien sans devoir payer constamment pour de nouvelles options. Celui-ci est quasiment prêt, reste maintenant à régler des détails d'organisation auxquels nous n'avions pas pensé. L'investissement pour le premier site a donc été perdu, mais les économies à long terme sont indéniables.

Nous n'avons pas de date fixée pour le lancement de ce projet, pour le moment le fonctionnement de notre structure est tel que de la vente en ligne n'est pas nécessaire à notre survie financière. Un click and collect sera un plus, mais nous devons le lancer dans de bonnes conditions afin de garantir la qualité et la disponibilité de notre équipe pour les activités déjà en place.

Projet à long terme

Notre activité restauration a commencé en partenariat avec l'association « La Cantoche » lors de l'été 2021. Proposer de la restauration avec une cuisine respectant les valeurs de la transition écologique et sociale est en réelle cohérence avec notre charte.

Fort du succès de cette collaboration et constatant la demande croissante de nos client.es pour de tels services, nous avons pris la décision de continuer dans cette voie avec d'autres partenaires afin de diversifier l'offre de restauration.

L'idée de créer un véritable restaurant proposant une cuisine bio-locale au sein de court-circuit s'est, au fur et à mesure, naturellement imposée à nous.

Nous en avons discuté de manière informelle avec certain.es de nos sociétaires, avec nos partenaires, avec nos client.es : tous pensent qu'un tel projet ne pourrait que compléter notre activité préexistante ! Nous avons les producteurs bio et locaux, les professionnel.les, la demande... la mise en place de ce projet n'attend que nous.

Les logements situés en face de l'épicerie pourraient devenir un nouvel espace avec un accès direct à la terrasse, une cuisine ouverte et une nouvelle salle conviviale pour les clients. Ce même local pourrait également servir à d'autres ateliers tels que des ateliers cosmétiques qui nécessitent du matériel adapté, des ateliers de cuisine plus élaborés, et nous permettrait également de proposer une cantine solidaire en utilisant les invendus de l'épicerie.

En l'état actuel des choses nous ne pourrions pas mener ce projet tout seul. Le rythme de toute l'équipe, l'amplitude horaire de court-circuit ne nous permettrons pas de nous lancer à temps complet dans l'élaboration de ce programme.

Les étapes nous les connaissons :

- Etude de marché
- Prévisionnel financier
- Elaboration des plans et budgétisation
- Dossiers ERP
- Recherche de financement
- Travaux
- Communication
- Etc...



Nous profitons donc de cette Assemblée Générale pour solliciter votre aide, quel que soit votre domaine de compétence. Nous imaginions qu'un groupe de travail dédié à ce projet restauration pourrait être créé : cela nous permettra de mettre en place les « rails », de fixer des objectifs, des bornes.

Rapport financier

Les comptes du premier exercice de la SCIC, présentés ci-dessous, courent du 10 novembre 2020 (date de la création de la SCIC) au 31 décembre 2021. Ils sont soumis à la validation de l'Assemblée Générale en date du 09 juillet 2022.

Le montant des produits d'exploitation s'élève à 159 002 €, regroupant :

- Le chiffre d'affaire de la SCIC au 31 décembre 2021 s'élevant à 151 147 €.
- La région Grand Est qui a subventionné notre entreprise à hauteur de 4000 €
- Les aides à la création d'entreprise débloquées par pôle emploi.

Les charges d'exploitation s'élèvent quant à elle à 171 861 €. Elles comprennent (entre autres) :

- Traitement et salaires 28 592 €
- Charges sociale 9498 €
- Autres achats et charges externes 38 372 €
- Impôts et taxes 603 €
- L'achat de marchandises 131 818 € (moins le stock 44 006 €)

Le résultat d'exploitation est donc déficitaire de 12 859 €

Le résultat financier est déficitaire de 572 €

Au 31 décembre 2021, le bilan de la société s'élève à 95 148 € (c'est-à-dire trésorerie, matériel, marchandises...)

Le résultat de l'exercice se solde donc par une perte de 7 174 €

De ce fait, et conformément à l'article 17.1 des statuts de la société, la valeur de remboursement de la part sociale est fixée à 59.96 € au 31 décembre 2021.

Le résultat de l'exercice est inférieur à nos prévisions de départ pour plusieurs raisons :

- Ouverture de l'épicerie en mars 2021 (notre prévisionnel envisageait des rentrées d'argent dès la fin d'année 2020)
- Impossibilité d'exploiter l'espace café/bar avant fin mai 2022 (soit 5 mois de manque à gagner par rapport à nos prévisions).
- Une crise de la consommation du vrac et du bio dès notre ouverture entraînant une rotation de nos stocks beaucoup plus lente
- Beaucoup d'investissements non prévus dans les mois qui ont suivi l'ouverture.
- Une météo plus que capricieuse durant tout l'été rendant inexploitable notre terrasse.

Horizon

Cette année 2022 commence sous de meilleurs auspices. Notre clientèle se fidélise peu à peu, notre travail de communication donne des résultats et le bouche à oreille fait son travail.

Le rythme de l'épicerie est toujours lent mais nous avons ressenti ces derniers mois une hausse de la fréquentation. Pour autant l'espace café/bar continue à maintenir les finances de court-circuit.

De janvier à fin avril 2022, les résultats intermédiaires étaient plus réjouissants :

- Un chiffre d'affaire de 74 300 € environ
- Une marge augmentée sur nos ventes
- Un résultat d'exploitation passé en positif à 13 672 €
- Un résultat de l'exercice passé de - 17 174 € à + 13 500 € environ.

En novembre 2022, Adrien sera en fin de droit Pôle Emploi et devra être embauché par court-circuit Nancy. Pour équilibrer nos finances 2022 et assumer ce nouveau poste nous devons atteindre un chiffre d'affaire entre 220 000 € et 250 000 € (ce chiffre est estimé en fonction de notre marge : celle-ci varie selon les ventes en épicerie ou au bar)

Nous avons un chiffre de 113 000 € à la fin du mois de juin 2022

Conclusion

Un lancement post covid et une deuxième année marquée par des tensions géopolitiques et économiques fortes ne nous aide pas à nous projeter facilement dans le futur.

Notre coopérative est, comme tout le monde, impactée par l'inflation grandissante et les hausses de prix : énergie, matières premières, carburant. Ce qui est répercuté sur nos charges fixes et les prix d'achat de nos marchandises.

Nous devons chaque jour être flexible, adapter nos prix (overdose de changement d'étiquettes !!!!) et faire en sorte de rester attractif pour les clients du vrac et ceux qui sont moins sensibilisés.

Bien sûr nos produits sont de meilleure qualité, bien sûr l'intérêt économique et écologique est réel lorsqu'on fait vivre sa région. Mais les clients aujourd'hui restent frileux et inquiets.

Si l'espace bar continue de faire vivre le projet nous pourrions envisager de baisser le prix de l'alimentation grâce aux consommations vendues au bar.

Peut-être envisagerons nous de réduire la partie épicerie, de vendre uniquement en ligne, de vendre uniquement en gros ?

Nous sommes attachés à notre modèle et saurons faire preuve d'imagination pour faire vivre ce local le plus longtemps possible.

Un merci tout particulier à Témat', Malou, Flo, Fred, Mich', Marianne et Vincent, Christophe, Aurélien, Colette, Marc et Lydia, Louka, Guigui, Fonf, Julien, Céc', Dhann, aux Luketic's, Anne, Isa, Nina, Moh, Fab, Soph', Toyo, Salim, Dom, Vero, Steve, Anaïs ...

Tous ceux qui viennent transpirer pour nous aider, ceux qui nous détendent, ceux qui nous donnent des idées, des coups de main, qui font les psy et se ruinent pour qu'on vive ...

Et si on en oublie de toute façon on vous aime tous !



court+circuit
Le local à vivre(s) | Nancy



court-circuit

Le local à vivre(s) | Nancy

47 rue Voltaire

54 520 Laxou

courtcircuitnancy.fr

local@courtcircuitnancy.fr

03-83-19-71-03

